

<http://pelerinagesdefrance.fr/Notre-Dame-du-Mont-Carmel-de-Clausis-a-Saint-Veran>



Notre-Dame-du-Mont-Carmel de Clausis à Saint Véran

- Pèlerinages régionaux - Provence-Alpes-Côte d'Azur -



Date de mise en ligne : dimanche 26 mars 2017

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

Pèlerinage à Notre-Dame-du-Mont-Carmel de Clausis à Saint Véran Chaque année Le 16 juillet, fête de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Saint-Véran, dans les Hautes-Alpes, offre l'écrin naturel d'un magnifique pèlerinage à Notre-Dame du Mont-Carmel, chaque année, le 16 juillet, en la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. Ainsi, en ce village de Saint-Véran, le plus haut d'Europe, se trouve vénérée Notre-Dame du Mont-Carmel, du nom de ce mont surplombant la mer Méditerranée où résida le prophète Elie et où l'Ordre du Carmel fut fondé au XIIe siècle.

Mais laissons plutôt les organisateurs nous donner les précisions nécessaires, avant de nous pencher sur la vie de saint Simon Stock et l'apparition dont il bénéficia de la part de la Très Sainte Vierge Marie. C'est lors de cette apparition mariale que la sainte Mère de Dieu offrit le Scapulaire à Simon Stock, et l'offre à chacun de ceux qui, à travers lui, veulent bien s'engager envers la Mère que nous a donné Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Tous les ans, le 16 juillet, et ceci depuis plusieurs décennies, saint-vérannais, queyrassins, et habitants de Chianale et du Val Varaïta voisin, rendent grâce à Notre Dame du Mont Carmel dans le superbe cirque vallonné de Clausis, vaste alpage entouré de crêtes qui culminent à la « Tête des Toillies » (3175m), ou « Tête Noire » près de la chapelle du même nom.

Notre Dame du Mont Carmel est l'un des multiples noms de la Vierge Marie. Son nom serait d'origine israélienne, dérivé de Karmel ou Al-Karem, qui s'apparente à « jardin ».

Programme

« La procession part de l'église de Saint-Véran, passant par le parking de Sainte Luce, en marquant quelques arrêts tout le long du chemin jusqu'à la chapelle de Clausis pour quelques prières et cantiques.

Mais cela, c'est pour les plus courageux ! La plupart des pèlerins aujourd'hui montent à la chapelle en voiture, il faut quand même compter 8 kilomètres jusque là-bas. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la navette de Clausis ne fonctionne pas ce jour-là.

C'est l'une des seules occasions, avec la date du 8 septembre, où a lieu une autre procession à Sainte Marie, à Clausis également, où vous pourrez admirer l'intérieur de cette très jolie chapelle. Edifiée par des maçons de Saint-Véran en 1846-1847, elle est composée d'une nef unique et d'un chevet semi-circulaire, coiffés d'une couverture en bardeaux de mélèze.

Les italiens voisins, venus par le col de Saint-Véran à pied, ou également en voiture, retrouvent les pèlerins français pour une messe concélébrée en plein air, dans ce magnifique cirque de Clausis.

Puis c'est l'heure de l'apéritif ! Offert par l'association d'animation du village, Festi'Saint-Véran.

Et c'est le pique-nique tiré du sac, échange de « croquants » fabriqués par les différentes familles de Saint-Véran ou autres, tous délicieux, tous différents. Et ceci parfois accompagnés des accordéonistes et autres musiciens venus avec leurs instruments.

Et après cette grande journée, chacun s'en retourne, qui en voiture, qui à pied, soit par l'ancien canal, une superbe balade en balcon que l'on vous recommande, soit par le bois du Suffie, à l'ombre des grands mélèzes et le long de l'Aigue Blanche. »

Saint Simon Stock

« Anglais d'origine, saint Simon Stock naquit d'une très illustre famille du Kent dont son père était gouverneur.

Lorsqu'elle le portait, sa mère le consacra à la Sainte Vierge.

On le voyait souvent tressaillir entre les bras de sa mère

lorsqu'elle prononçait le doux nom de Marie.

Pour apaiser ses cris et ses pleurs,

il suffisait de lui présenter une image de la très Sainte Vierge Marie.

Il n'avait pas encore un an qu'on l'entendit plusieurs fois

articuler distinctement la salutation angélique.

Cette dévotion précoce ne peut provenir

que d'un mouvement extraordinaire de l'Esprit-Saint.

A douze ans, Simon se retira au désert dans le creux d'un arbre,

d'où lui vint le surnom de Stock qui signifie « tronc », en langue anglaise.

Sa nourriture consistait en herbes crues,

quelques racines et pommes sauvages,

un peu d'eau claire lui servait de breuvage.

Ses prières montaient sans interruption vers le ciel. Saint Simon Stock passa vingt ans dans la plus entière solitude, nourrissant son âme des célestes délices de la contemplation.

S'étant privé volontairement de la conversation des hommes, il jouissait de celle de la Très Sainte Vierge Marie et des anges qui l'exhortaient à persévérer dans sa vie de renoncement et d'amour. La Reine du Ciel l'avertit qu'il verrait bientôt débarquer en Angleterre des ermites de la Palestine. Elle ajouta qu'il devait s'associer à ces hommes qu'Elle considérait comme Ses serviteurs.

En effet, Jean lord Vesoy et Richard lord Gray de Codnor revinrent de Terre Sainte, ramenant en effet avec eux quelques ermites du Mont-Carmel. Docile aux directives de la Mère de Dieu, saint Simon Stock se joignit à ces Pères, en 1212.

Élu vicaire général de l'Ordre des Carmes en 1215, le Saint travailla de toutes ses forces à obtenir de Rome la confirmation de son Ordre pour l'Occident. Il ne manquait pas d'adversaires pour en empêcher l'extension en Europe. Mais Simon Stock supplia la Vierge Marie par d'instantes prières et beaucoup de larmes de défendre Elle-même cet Ordre qui Lui était consacré. Apparaissant en songe au pape Honorius III, la Mère de Dieu lui fit connaître Ses volontés, et en 1226, ce pape confirma la Règle des Carmes.

La Mère de miséricorde apparut un jour à Son serviteur, toute éclatante de lumière et accompagnée d'un

grand nombre d'esprits bienheureux, Elle lui remit un scapulaire en disant : « Reçois mon fils ce scapulaire, comme le signe d'une étroite alliance avec Moi. Je te le donne pour habit de ton ordre ; ce sera pour toi et pour tous les Carmes un excellent privilège et celui qui le portera ne souffrira jamais l'embrasement éternel. C'est la marque du salut dans les dangers et de l'heureuse possession de la vie qui n'aura jamais de fin. »

La dévotion au scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel se répandit non seulement parmi le peuple, mais aussi parmi les rois et les princes qui se trouvèrent fort honorés de porter cette marque des serviteurs de la Très Sainte Vierge.

Saint Simon Stock, présent au concile général de Lyon tenu sous le règne du pape Innocent IV, y prononça un éloquent discours contre les divisions qui agitaient alors l'Église. Il mourut dans la vingtième année de son généralat et la centième de son âge, après avoir laissé d'admirables exemples de vertu. La mort le cueillit dans la ville de Bordeaux, alors qu'il visitait ses monastères. L'Église ajouta ses dernières paroles à la salutation angélique :»

« Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. »

Le Scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel

« Un Vêtement de salut

Le Scapulaire est un vêtement : c'est l'habit de la Vierge.

Dans la Sainte Écriture, le vêtement est signe d'une dualité : il symbolise la chute originelle de l'homme déchu de la grâce et la possibilité pour lui de revêtir une gloire perdue (cf. Gn 3). Par là même, le vêtement est le signe de la nature spirituelle de l'homme et de sa destinée surnaturelle.

Le prophète Isaïe (61, 10) chante dans son action de grâce :

"Je suis plein d'allégresse dans le Seigneur, mon âme exulte en mon Dieu, car il m'a revêtu de vêtements de salut, il m'a drapé d'un manteau de justice, comme l'époux qui se coiffe d'un diadème, comme la fiancée qui se pare de ses bijoux ».

Le fils prodigue, à son retour, a été revêtu par son père de la plus belle robe, signe de pardon (Lc 15, 22).

L'apôtre saint Paul nous montre quels sont les vêtements du bon soldat du Christ : "Mettez tous vos soins à vous revêtir de L'armure de Dieu! Ceignez vos reins de la ceinture de la chasteté! Revêtez la cuirasse de la justice! Prenez Le bouclier de la foi! Couvrez-vous la tête du casque du salut (Ep 6)."

L'Apocalypse de saint Jean nous montre au jugement dernier une foule immense devant l'Agneau, vêtue de robes blanches (Ap 7, 14) .

Le Scapulaire est lui aussi un vêtement de salut, une cuirasse et un bouclier spirituels, une robe d'innocence dont nous revêtons la Mère de Dieu.

L'habit est un signe d'appartenance de celui qui le porte à la personne de qui il l'a reçu, et, en retour, de la protection de cette personne.

Le Scapulaire manifeste donc, de la part de celui qui le porte, la consécration et l'appartenance volontaire à Marie, et de la part de Notre-Dame, l'engagement à secourir celui qui le porte en toute occasion, particulièrement à l'heure de la mort.

Promesse de la Sainte Vierge faite à Saint Simon Stock le 16 juillet 1251

"Celui qui mourra revêtu de cet habit sera sauvé,
il ne souffrira jamais des feux éternels.
C'est un signe de salut, une sauvegarde dans les dangers,
un gage de paix et d'éternelle alliance.

Si au jour de leur passage en l'autre vie,
ils (les enfants du Carmel) sont amenés au purgatoire,
j'y descendrai le samedi qui suivra leur décès et
je délivrerai ceux que j'y trouverai
et les ramènerai à la montagne sainte et à la vie éternelle."

Promesses de Marie

Pour la promesse principale : la préservation de l'enfer.

il n'y a aucune condition particulière, sinon celle de recevoir le Scapulaire avec une intention droite, et de le porter au moment de la mort.

**Pour la délivrance du purgatoire, le samedi suivant la mort,
trois conditions sont requises :**

£ porter habituellement le Scapulaire.

£ conserver la chasteté de son état.

£ réciter quotidiennement le petit Office de la Sainte Vierge.

Les prêtres ont le pouvoir de commuer cette obligation un peu difficile, par exemple par la récitation quotidienne du chapelet. »

- Les Indulgences

« Une indulgence plénière (remise de la totalité des peines dues pour nos péchés) est accordée :

- le jour où l'on reçoit pour la première fois le Scapulaire
- à la fête de Notre-Dame du Mont Carmel le 16 juillet,
- du saint prophète Élie le 20 juillet,
- de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus le 1er octobre,
- de tous les saints de l'Ordre du Carmel le 14 novembre,
 - ▶ de sainte Thérèse de Jésus le 15 octobre,
- de saint Jean de la Croix le 14 décembre,
- de saint Simon Stock le 16 mai.

A ces différents jours, on peut gagner cette indulgence plénière à condition de :

- se confesser dans la semaine
- communier le jour même

- prier pour le Pape (par exemple un « Notre-Père » et un « Je vous salue Marie » ou plus, bien sûr).
 - lire pendant une demi heure au moins l'écriture sainte
- ou

réciter, sans interruption, un chapelet dans une église, en prenant le temps de méditer les mystères

► exclusion de toute attache au péché, même véniel
(cela veut dire que l'on préférerait mourir plutôt que de commettre délibérément un péché véniel),

Il faut par ailleurs avoir une intégrité de vie et une pureté de mœurs qui rende dignes de la protection maternelle et des promesses de la Sainte Vierge.

Les Bienfaits du scapulaire :

Le premier privilège dont bénéficie chaque porteur du scapulaire du Mont-Carmel est une appartenance à la grande famille carmélitaine. Il en reçoit toutes les grâces et tous les fruits obtenus par les prières et les sacrifices offerts par tous les membres. Il est assuré de sa persévérance finale grâce à la médiation constante de Marie tout au long de sa vie et à l'heure de sa mort.

Il doit donc toujours conserver une confiance inaltérable en la bonté miséricordieuse de la Mère de Dieu qui est aussi sa Mère, et en sa toute puissance, car ELLE est aussi Reine du Ciel.

Le deuxième privilège est dit "sabbatin" :

Parmi les nombreuses faveurs spirituelles accordées par l'Église à ceux qui portent le scapulaire, la plus insigne est le « privilège sabbatin ». Son origine est la « Bulle sabbatine » que le pape Jean XXII aurait accordée en 1317, après avoir été favorisé d'une vision de la Bienheureuse Reine du Carmel.

Dans sa bulle "Sacratissimo uti culmine" du 3 mars 1322, JEAN XXII fait référence à cette apparition de la Sainte Vierge. Il relate qu'après la mort de CLément V, en 1322, lors du conclave qui suivit, la Vierge MARIE apparut au cardinal Jacques DUEZ. Elle lui annonça qu'il serait élu pape et qu'il prendrait le nom de JEAN XXII. Elle lui demanda de confirmer la Règle du Carmel. Elle fit la promesse suivante aux carmes et à tous ceux qui, faisant partie de la confrérie du Carmel, porteraient le scapulaire et garderaient la chasteté selon leur état.

« Si au jour de leur passage en l'autre vie,
ils (les enfants du Carmel) sont amenés au purgatoire,
j'y descendrai le samedi qui suivra leur décès
et je délivrerai ceux que j'y trouverai et les ramènerai
à la montagne sainte et à la vie éternelle. »

La Sainte Vierge promettait donc, au Saint-Père de délivrer du Purgatoire, le samedi après leur mort, ceux qui porteraient son Scapulaire.

Deux conditions étaient fixées pour bénéficier de cette nouvelle promesse :

- l'observation par les confrères de la chasteté de leur état (complète dans le célibat et conjugale dans le mariage)

- et la récitation des heures canoniales (ou du petit Office de la Sainte Vierge). Les prêtres ont le pouvoir de commuer cette obligation un peu difficile, par exemple par la récitation quotidienne du chapelet.

Quelques historiens modernes de l'Ordre du Carmel ont apporté de sérieuses raisons de révoquer en doute l'authenticité de la bulle sabbatine. Cette question historique, dans laquelle nous n'entrerons pas, importe peu, du point de vue où nous nous plaçons. L'autorité de l'Église, en effet, a maintes fois confirmé de la manière la plus formelle le contenu de cette bulle, à savoir le « privilège sabbatin ». Il existe en fait peu d'indulgences qui aient eu des approbations pontificales aussi nombreuses et aussi solennelles.

Qu'il nous suffise de citer les actes et les approbations des papes :

- Clément VII (Bulle « Ex clementis » du 12 août 1530),
- Paul III (en 1530 et 1549), Pie IV (en 1561),
- saint Pie V (Bulle « Superna dispositione » du 18 février 1566),
- saint Pie X en 1910,
- Benoît XV en 1916,
- Pie XII en 1950 .

En fait, comme le souligne le R.P. Joseph de Sainte-Marie , ce privilège « constitue une sorte d'indulgence plénière », prenant effet au plus tard le samedi qui suit la mort. Il poursuit : « L'Eglise a le pouvoir de concéder une telle indulgence en acceptant et en faisant siennes les conditions requises par la tradition pour cela. Et la Vierge, de son côté, a répondu de multiples fois à cette confiance »

On peut, même si on a une culture théologique très poussée, même si on professe une spiritualité très dépouillée, imiter l'attitude de saint Jean de la Croix, qui, à la veille de mourir, rappelait avec complaisance « comment la Mère de Dieu du Carmel, au jour du samedi, accourait avec son secours et sa faveur au purgatoire, et comment elle sortait de là les âmes des religieux ou des personnes qui avaient porté son saint Scapulaire » . La confiance du Saint ne fut pas trompée : il mourut ce samedi là, à minuit !

Sainte Thérèse d'Avila, dans sa Vie écrite par elle-même, relate au chapitre 38 : « un très bon religieux de notre Ordre étant fort malade, je connus dans un grand recueillement qui me prit en entendant la Messe un samedi, qu'il était mort, et je le vis monter au Ciel sans entrer en purgatoire ; j'ai appris depuis qu'il était mort en effet à la même heure que je l'avais vu ». Je fus fort étonnée de ce qu'il n'avait pas passé par le purgatoire, mais il me fut dit que s'il l'avait évité, c'est qu'il avait suivi fidèlement la Règle de sa profession et avait bénéficié de la grâce accordée à l'ordre par les Bulles particulières touchant les peines du purgatoire ».

Le Père Joseph de Sainte-Marie souligne l'étonnement de sainte Thérèse. « Cet étonnement donne toute sa valeur à cette vision. Ce qu'il signifie, en effet, c'est que tout en estimant ce Père comme un religieux fervent, la sainte n'avait pas remarqué en lui les signes d'une sainteté justifiant cet accès immédiat au Ciel. Sans doute avait-elle même noté en lui des traces de la misère humaine. C'est tout cela que signifie son étonnement. Et c'est par là que la vision est significative, puisqu'elle vient rappeler et confirmer à sainte Thérèse la valeur du privilège sabbatin ».

Le même auteur fait cette remarque judicieuse : « Le privilège sabbatin, certes fort appréciable, ne doit pas rejeter dans l'ombre la première, principale et plus précieuse promesse de Notre-Dame : la délivrance du danger de la perte éternelle ». »

Lourdes, dernière apparition de la Vierge Marie à Bernadette Soubirous le 16 juillet 1858

« Lors de ses apparitions à la grotte de Massabielle, Marie invite à la conversion, à la pénitence et à la prière pour les pécheurs. La dernière manifestation de la Vierge à Bernadette a lieu le 16 juillet 1858.

Ce jour-là, Bernadette se sentit poussée intérieurement à se rendre à la grotte. Comme des palissades et les décrets de l'autorité civile en interdisaient l'entrée, elle demeura de l'autre côté du Gave.

Marie lui apparut sans rien dire. Elle sourit à la Vierge et dit son chapelet. Bernadette dira plus tard : »

« Jamais, je ne l'ai vue aussi belle que ce jour-là ! »

Les apparitions de Fatima et le Scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel

« Parmi les cinq points de la dévotion au Coeur Immaculé de Marie, deux ne demandent qu'un effort limité. Aussi tous les catholiques devraient-ils avoir à coeur de les mettre en pratique. Ces deux points sont : la consécration au Coeur Immaculé de Marie et le port du scapulaire de Notre-Dame du Mont Carmel. Nous avons déjà longuement parlé de la consécration au Coeur Immaculé de Marie (voir notamment les lettres n°5, 13, 16 et 19). Arrêtons-nous aujourd'hui au port du scapulaire.

La demande de porter le scapulaire ne figure pas dans les demandes orales de Notre-Dame. Mais elle a bien été faite le 13 octobre, lors de la sixième apparition. En effet, à la fin de l'apparition, la Sainte Vierge apparût sous les traits de Notre-Dame du Mont Carmel, comme elle l'avait annoncé lors de l'apparition précédente, et elle tenait un scapulaire à la main. Soeur Lucie y attachait une très grande importance. Quand on lui demandait ce qui lui faisait penser qu'il s'agissait de Notre-Dame du Mont Carmel, elle répondait : « C'est que quelque chose pendait de sa main ».

Le mot « scapulaire » vient du latin « scapulae » qui signifie épaules. Le scapulaire est une longue bande d'étoffe couvrant les épaules, souvent munie d'un capuchon et descendant jusqu'aux pieds devant et derrière. La plupart des religieux le portent sur leur tunique. Le scapulaire du Mont-Carmel qui en est une réduction, est composé de deux morceaux de laine tissée brune, de forme rectangulaire ou carrée, reliés entre eux par deux fils de manière à pouvoir être portés, un morceau sur la poitrine et l'autre sur le dos. Une pieuse coutume, non impérative, y place en plus une image de la Sainte Vierge.

Plusieurs fois, soeur Lucie insista sur l'importance du scapulaire, notamment le 15 octobre 1950 au père Rafferty :

â€” Notre-Dame, lui dit Lucie, tenait le scapulaire en ses mains parce qu'elle veut que nous le portions.

â€” Dans beaucoup de livres sur Fatima, fit remarquer le père Rafferty, les auteurs ne mentionnent pas le scapulaire lorsqu'ils présentent le message de Fatima.

â€” Ah ! Qu'ils ont tort, s'écria la voyante, le scapulaire est le signe de notre consécration au Coeur Immaculé de Marie.

Le père Rafferty voulant savoir si les dirigeants de l'Armée bleue avaient raison d'insister sur le port du scapulaire, soeur Lucie répondit :

â€” Oui, cette pratique est indispensable pour accomplir les requêtes de Notre-Dame de Fatima.

â€” Diriez-vous que le scapulaire est aussi indispensable que le rosaire ?

â€” Le scapulaire et le rosaire sont inséparables. »

Ouvrage à consulter

Sylvie Barnay Le Ciel sur la terre, Les apparitions de la Vierge au Moyen Âge. Paris, Cerf, 1999

Sites sources à consulter

[Saint Véran pèlerinage de Clausis à Saint Véran](#)

[Scapulaire](#)

[Marie Reine neuvaine à Notre Dame du Mont Carmel du 8 au 16 juillet](#)

[Fatima le port du scapulaire de Notre Dame du Mont Carmel](#)